

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 10 février 2026

### Signature d'une convention entre l'Assurance Maladie, la CARSAT et l'UGECAM pour renforcer l'accès aux droits et aux soins et la prévention santé

La CPAM d'Ille-et-Vilaine, la CARSAT Bretagne et l'UGECAM Bretagne Pays-de-la-Loire renforcent leur engagement commun en faveur de l'accès aux droits et aux soins des publics vulnérables du pôle Gériatrique Rennais et du Centre de Réadaptation l'Escale-Thébaudais.

Malgré les dispositifs mis en place quotidiennement par les organismes de Sécurité sociale pour garantir à tous l'accès aux droits et aux soins, certains assurés renoncent encore à se soigner, confrontés à des difficultés administratives, à un manque d'information ou à des ressources limitées. Ces freins peuvent compromettre leur inscription dans un parcours de soins pourtant essentiel à leur santé, à leur autonomie et à leur inclusion sociale. Par ailleurs, la médecine préventive doit encore être fortement développée.

Conscientes de ces enjeux, l'Assurance Maladie d'Ille-et-Vilaine, l'UGECAM Bretagne Pays-de-la-Loire et la Carsat Bretagne s'engagent dans une démarche proactive d'accompagnement des publics vulnérables au sein de deux structures :

- des publics âgés accueillis au Pôle Gériatrique Rennais (PGR),
- des publics fragilisés par les addictions ou par des pathologies psychiatriques au sein de l'établissement Escale - Thébaudais.

Les objectifs : renforcer l'accès aux droits et aux soins des assurés accueillis dans ces établissements, ainsi que de leurs aidants, sécuriser les parcours de santé, prévenir les situations de rupture et de lutter contre le non-recours, contribuant ainsi activement à la lutte contre les exclusions.

Cet engagement a été officialisé au travers de la signature d'une convention qui a eu lieu le **vendredi 6 février à 15h30**, au Pôle Gériatrique Rennais.



Trois exemples d'actions concrètes :

### **Vérifier l'accès aux droits et accompagner dans les démarches administratives**

La CPAM vérifiera que les droits à l'Assurance Maladie des patients et des résidents sont bien ouverts, que l'assuré dispose bien d'une carte Vitale à jour, d'un médecin traitant et d'une complémentaire santé. Dans le cas contraire, les conseillers accompagneront les résidents dans leurs démarches : trouver un médecin ou proposer la complémentaire santé solidaire, qui permet aux personnes modestes d'obtenir une mutuelle pour montant maximum d'un euro par jour. Un accompagnement numérique pourra également être proposé pour les démarches en ligne sur le compte ameli ou Mon espace Santé (carnet de santé numérique).

### **Favoriser la prévention et les dépistages**

Les personnes accueillies dans ces structures seront invitées à réaliser les examens en prévention santé du centre d'exams de santé : gratuits, ils permettent de faire un point global et personnalisé sur la santé de chacun ; le cas échéant, des rappels de vaccins pourront être réalisés ainsi que des dépistages.

### **Accompagner les personnes fragilisées par des problèmes de santé**

Les personnes signalées par l'UGECAM à la Mission Accompagnement Santé de la CPAM seront orientées, pour les situations les plus complexes, vers le service social de l'Assurance Maladie géré par la Carsat Bretagne.

Le service social interviendra pour sécuriser leurs parcours et les aider à faire face aux conséquences de la maladie ou de l'accident sur leur vie quotidienne (familiale, financière, professionnelle).

Après une évaluation psychosociale des besoins, les assistants de service social proposeront un plan d'accompagnement personnalisé et mobiliseront les partenaires et dispositifs adaptés.

**Contact Presse UGECAM Bretagne-Pays de la Loire**  
Sébastien Bégau / Chargé de communication / 02 72 00 81 84 /  
[sebastien.begaud@ugecam.assurance-maladie.fr](mailto:sebastien.begaud@ugecam.assurance-maladie.fr)  
<https://www.groupe-ugecam.fr/ugecam-bretagne-pays-de-la-loire/>

## **À PROPOS DES SIGNATAIRES :**

### **GROUPE UGECAM**

Avec ses **263 établissements et services**, sanitaires et médico-sociaux, et **15 128 salariés engagés**, le Groupe UGECAM, opérateur de santé majeur de l'Assurance Maladie soigne et accompagne des personnes (enfants, adolescents, adultes et personnes âgées) fragilisées médicalement et socialement par la maladie ou le handicap.

### **L'UGECAM BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE**

L'UGECAM Bretagne Pays de la Loire rassemble 12 établissements, dont 2 établissements en Ille et Vilaine : le Pôle Gériatrique Rennais (hôpital de proximité, établissement de soins médicaux et de réadaptation et Ehpad) et le Centre de réadaptation Escal-Thébaudais (centre de post-cure psychiatrique et établissement de soins médicaux et de réadaptation en addictologie).

### **LA CARSAT**

La Carsat Bretagne (Caisse d'Assurance retraite et de la Santé au Travail) assure quatre grandes missions pour être aux côtés des salariés, des indépendants et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et au moment de la retraite : la préparation et le paiement de la retraite ; la santé-sécurité au travail ; l'accompagnement des assurés fragilisés par leur état de santé.

### **L'ASSURANCE MALADIE**

L'Assurance Maladie d'Ille-et-Vilaine joue un rôle majeur au service de la solidarité en assurant la gestion des branches Maladie et Accidents du travail et Maladies professionnelles du régime général de la Sécurité sociale. La CPAM d'Ille-et-Vilaine couvre la population du département avec plus d'1 million d'habitants.